

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/03/2026

Présents :

Convocation : 23/03/2026

ÉLU	Présent	Procuration
Mme HUCHET Annick	x	
Mme GUEIDAN Laurette	x	
M. EYMERY Frédéric	x	
M. BEYLIER Jean-Louis	x	
Mme KOERTS Marjorie		Procuration à Mme Gueidan
M. GYURITS Alexandre	x	
Mme DUPUY Fabiola	x	
M. HÉBRARD Pierre	x	
Mme LATOUILLE Christelle	x	
Mme DRURY Shirley		Procuration à M. Beylier
M. BONNAUD Guillaume	x	

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Pierre Hébrard

PV de la séance du 20/03/2026 : approuvé à l'unanimité (sans remarques)

ORDRE	OBJET	N° DELIB (si concerné)	Vote
1	Délégations du CM au Maire	D2026-015	Pour : 11 Contre : 0 Abst. : 0
Madame le Maire donne lecture des articles de la délibération proposée aux conseillers.			
2	Indemnités du Maire et des adjoints	D2026-016	Pour : 11 Contre : 0 Abst. : 0
<p>Madame le maire a demandé expressément de percevoir une indemnité de fonction inférieure au barème légal, permettant ainsi d'augmenter le montant des indemnités du 1^{er} adjoint au Maire, dont les délégations ont été revues à la hausse, sans modifier l'enveloppe des indemnités allouées aux élus.</p> <p>INDEMNITES ALLOUEES</p> <p>A. Maire : 19.5 % de l'indice terminal de la fonction publique</p> <p>B. Adjoint au maire, titulaires d'une délégation :</p> <p>1^{er} adjoint : Mme GUEIDAN Laurette - 19.5 % de l'indice terminal de la fonction publique 2^{ème} adjoint : M. EYMERY Frédéric – 10.89 % de l'indice terminal de la fonction publique</p>			
3	Désignation des représentants dans les instances.	D2026-017	Pour : 11 Contre : 0 Abst. : 0
Organisme		Délégué titulaire	Suppléant
Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix		Annick HUCHET	Laurette GUEIDAN
Organisme		Délégué 1	Délégué 2
S.I.V.A. (Syndicat Intercommunal de Voirie Arédienne)		Jean-Louis BEYLIER	Frédéric EYMERY

Organisme	Délégué	Suppléant
SEHV (Syndicat Energies Haute-Vienne)	Frédéric EYMERY	NA
Organisme	Délégué titulaire	Suppléant
PNR (Parc Naturel Régional Périgord-Limousin)	Pierre HÉBRARD	Alexandre GYURITS
Organisme		
SICTOM (Syndicat Intercommunal de traitement des ordures ménagères)	Laurette GUEIDAN	Christelle LATOUILLE

N.B. : Fabiola DUPUY et Alexandre GYURITS représentent la commune auprès de l'Action Gériatologique.

4 Constitution des commissions

- Finances : M. Beylier, Mme Latouille, Mme Dupuy
- Travaux - sécurité : M. Eymery, M. Beylier, Mme Gueidan, M. Hébrard
- Eau – environnement : M. Bonnaud, M. Gyurits, M. Beylier, M. Hébrard, Mme Latouille
- Tourisme - attractivité du territoire : M. Hébrard, M. Bonnaud, M. Eymery
- Artisanat -commerce : Mme Dupuy, M. Gyurits
- Agriculture - Forêt – ruralité : Mme Latouille, M. Gyurits, M. Beylier
- Communication – culture : Mme Latouille, M. Bonnaud, M. Hébrard
- Action sociale – solidarité : Mme Dupuy, Mme Gueidan
- Fêtes – vie associative : Mme Koerts, Mme Drury, Mme Gueidan, M. Hébrard, M. Bonnaud, M. Gyurits, Mme Dupuy.

Le Maire est de droit membre de toutes les commissions. Lors des réunions des commissions, tous les élus seront invités et seront libres de se joindre aux réunions des commissions, même s'ils n'en sont pas membre.

5 Questions diverses

- Adhésion 2026 à l'Association Route Richard Cœur de Lion : approuvée
- Sécurisation de la traversée du bourg : un rendez-vous a eu lieu cette semaine avec l'ATEC, ils feront plusieurs propositions à la mairie quand aux passages piétons, dont le traçage par clous avait été demandé par l'architecte des bâtiments de France, mais dont la visibilité est insuffisante. Une subvention pourra être sollicitée au titre des amendes de polices.

Concernant la vitesse excessive des voitures sur la RD901, il existe plusieurs solutions (coussins berlinois, bandes ocres, dos d'âne, chicanes, plateaux ralentisseurs...) la commissions travaux se réunira pour en discuter une fois que la mairie aura reçu les propositions de l'ATEC.

Une demande de miroir a également été adressée à la mairie concernant le carrefour de la route de Cirèges et la Route de Bourneix. Les miroirs étant interdits hors agglomération, il sera nécessaire de reprendre le dossier initialement préparé avec l'ATEC lors de la mandature précédente, nécessitant une cession de la pointe du terrain privé à l'angle du carrefour. Cela permettra d'effectuer les travaux nécessaires à l'amélioration de la visibilité de ce carrefour.

Un administré de la commune a perdu son habitation à la suite d'un incendie survenu le mois dernier. Les élus ainsi que le personnel communal se sont rendus sur place afin d'apporter un soutien humain et logistique, tant à la victime qu'aux services de secours. L'incendie a pu être maîtrisé en fin de journée. L'équipe municipale, en collaboration avec les gendarmes de la brigade de Saint-Yrieix, a accompagné l'administré dans ses démarches auprès de son assureur, ainsi que dans la recherche et la négociation d'un logement temporaire, finalement trouvé dans un gîte appartenant à un propriétaire privé de la commune.

La commune a offert un repas de midi aux secouristes mobilisés sur place. L'administré a, quant à lui, été accueilli chez M. Beylier pour le déjeuner, tandis que les voisins du gîte ont contribué en fournissant des denrées alimentaires pour la semaine.

Par ailleurs, Madame Gueidan a assuré un rôle d'intermédiaire avec les assurances afin de garantir le suivi du dossier. Madame Dupuy a, de son côté, entrepris les démarches nécessaires à l'installation d'un mobil-home, incluant les raccordements à l'eau et à l'électricité, ainsi que le dépôt de la déclaration préalable de travaux auprès de la mairie.

Fin de la séance à 21h20.

Secrétaire de séance
Pierre Hébrard



Par procuration,
M. Eymery -

Le Maire
Annick HUCHET



